



JOURNAL DES DAMES

ET

DES MODES.

Ce Journal paroît, avec une Gravure coloriée, tous les cinq jours, le 15 avec deux Gravures, (9 fr. pour trois mois, 18 fr. pour six, et 36 fr. pour un an.) 50 c. de plus par trim.^{es} pour l'étrang.

En 1802, a été commencée, pour servir de supplément au Journal des Dames, une suite de Gravures coloriées, format in-4.^o oblong, de Meubles, Draperies, Bronzes, Orfèvrerie et Voitures. Ces Gravures paroissent deux à deux. L'abonnement, pour une année, est de 10 francs 50 centimes, port franc. Les Livraisons de l'année 1813, comprendront les N^{os}. 367 à 385.

Paris, ce 9 février 1813.

A U R É D A C T E U R .

— On ne sauroit nier, Monsieur, que la danse ne soit de tous les arts importants, celui qui a fait les plus grands progrès en France. Jadis cette science, toute sublime qu'elle étoit, se bornoit aux jambes et aux pieds : aujourd'hui son domaine est agrandi à un tel point, qu'il n'est pas une seule partie du corps qui ne soit soumise à ses lois.

Les bras, les jambes, les pieds, le buste entier doivent s'assujétir à certaines règles pour constituer un sujet bien dansant ; mais ce n'est encore rien, il faut que les yeux, que la bouche, que la physionomie entière danse. Cet art exprimant toutes les passions avec une éloquence peut-être plus énergique que celle de la parole, je n'appelle pas un danseur celui qui fait bien un jété-battu, qui excelle dans l'entrechat, etc. : ces gens-là sont à mes yeux des sauteurs. Un bon danseur, au contraire, soit artiste, soit amateur, doit toujours peindre quelque mouvement de l'ame. Ce n'est qu'après avoir réfléchi, qu'il fait un pas, toujours guidé par une pensée première. Tantôt gai, tantôt voluptueux, tantôt coquet, tantôt mélancolique, son début doit marquer fortement le sentiment qui l'anime, et depuis le chassé jusqu'à la pirouette, depuis le commencement jusqu'à la fin, sa danse doit conserver le même caractère. Ses regards sont nécessairement en harmonie avec ses pieds, et tout son corps se balance dans la même ligne et s'agit dans le même sens. Il est une foule d'individus qui ne voyent dans un bal qu'une occasion de plaisir, une scène de rassemblement, et dans une contredanse qu'une circonstance favorable pour dégourdir leur sang trop épais ou pour

activer leur estomac paresseux. Quelle ignorance ! quel excès de stupidité ! Mais , pour peu que l'on soit penseur , ne voit-on pas que chaque contredanse est un petit drame musico-moral qui a son exposition , sa péripétie , son dénouement , et surtout son sujet et son but principal. Aussi , Monsieur , je ne souffre pas qu'un de mes écoliers se mette en place pour danser , sans qu'il ait d'abord consulté le cahier de musique , ou qu'il ait demandé au chef d'orchestre ce qu'il va jouer , afin de se pénétrer d'avance de l'intention du musicien , de composer sa figure , son corps et ses pieds en conséquence , et pour prouver ainsi qu'il ne se meut pas à l'aventure , qu'il a combiné ses mouvemens , que l'esprit ou le cœur est de la partie , et qu'il ne s'agit pas mécaniquement comme un tonton.

Lorsque j'entre dans la plupart des salons où l'on danse , cela me fait mal , Monsieur ; je ne vois que machines , qu'automates , ou , ce qui est encore pis , que gens qui font à plaisir des fautes , des barbarismes et des contresens perpétuels. L'autre jour on m'appelle dans une grande maison comme prévôt ; quand j'arrive , le bal étoit déjà en train ; du bas de l'escalier j'entendois les violons jouer une espèce de pastorale langoureuse en sol mineur , je m'attendois à voir sur la figure de tous les danseurs l'expression de cette douce mélancolie qu'inspire au printemps la vue d'un site romantique : pas du tout , Monsieur ; j'entre.... ils rioient comme des fous. Mes oreilles , mes yeux , tous mes sens étoient crispés. Il est fâcheux de ne voir que des sots dans tous les individus composant une société brillante et distinguée ; je ne pus cependant , en moi-même , les qualifier autrement , et si je n'avois été retenu par l'espoir d'un dédommagement considérable pour la soirée , et par cette philosophie que m'a donné l'étude approfondie de mon art , je me serois à l'instant retiré. Avoir le regard riant , éclater lorsque l'orchestre joue en sol mineur ! c'est impardonnable , et ce trait-là ne sortira jamais de ma mémoire.

Comme nous vivons dans un siècle où l'on traite tout à la légère , où l'on veut tout savoir sans avoir rien appris , où l'on se contente de beaux dehors sans rien approfondir , j'ai cru , Monsieur , devoir vous écrire cette lettre pour l'instruction de quelques pères de famille raisonnables et bien pensans , qui gémissent , j'en suis sûr , comme moi sur les vices de l'éducation actuelle , sur l'ignorance de la plupart des gens , qui se donnent pour instituteurs , et qui prévoient bien que l'art de la danse est surtout menacé d'une décadence prochaine , si on le traite d'une manière aussi superficielle , et si l'on n'élève pas quelques jeunes personnes d'après une méthode plus sage et plus réfléchie.

Il ne me reste , Monsieur , pour vous convaincre des avantages et des conséquences heureuses qui résultent de ma manière de démontrer , il ne me reste , dis-je , qu'une chose à vous apprendre , c'est que toutes mes élèves finissent par se marier , et que plusieurs , en croyant former la chaîne légère d'une contredanse , ont réellement serré les nœuds les plus doux et les plus légitimes ;

tant
qui
a un
les n

M

J'

le fr
fond
tour
idées

Su

coup
Je so
moi.

mém

Aussi

étran

lettre

soyan

au ca

une

trans

être g

ce pa

Théâ

délivr

de no

lui dit

sieur

tuelle

rire s

J'éc

ajouta

au mo

Je l'en

qui de

j'y co

Vou

M. Da

de vo

L'in

quier p

tant est grande l'impression que produit l'aspect d'une jolie femme qui, dans les mouvemens même de la danse, sait prouver qu'elle a un cœur, et qui dans un art fait pour plaire aux yeux, trouve les moyens de toucher et d'attendrir l'ame !

Ma demeure est rue du Petit-Pas : demander votre serviteur.

Le professeur BALLOMORAL.

~~~~~  
*N'est pas gai qui veut.*

J'étois tristement au coin de mon feu. Les brouillards, la neige, le froid, tout concouroit à me plonger dans une mélancolie profonde. Je rêvois à tout, je ne pensois à rien ; et prenant tour à tour la pelle et les pincettes, je travaillois mes tisons, comme les idées sombres travailloient mon cerveau.

Survint l'enjoué Dorval. Es-tu malade ? — Je suis comme beaucoup de gens, qui n'ayant pas de mal, ont pourtant du mal-aise. Je souffre sans savoir ni où ni quoi ; la gaité m'abandonne ; rends la moi. — Eh ! mon ami, n'est pas toujours gai qui veut ; il suffit même de le vouloir pour ne l'être pas. M<sup>me</sup> Geoffrin le savoit. Aussi lorsqu'à son dîner du mercredi, devoient se trouver des étrangers de distinction, elle se gardoit bien de dire aux gens de lettres ses habitués, *messieurs, soyons gais*, mais, *messieurs, soyons aimables*. La gaité n'est pas comme la joie. Celle-là tient au caractère, celle-ci à l'occasion. La joie est un accès, la gaité une habitude. La première se communique, la seconde ne se transmet pas. On peut être joyeux au Rocher de Cancale, sans être gai ; souvent même on ne l'est pas en disant des gaités : témoin ce pauvre Dominique qui, par son jeu, attirait tant de monde au Théâtre Italien. Une humeur âcre et sombre le dévorait. Pour s'en délivrer, il consulte un célèbre médecin qui ne le connoissoit que de nom et de réputation. Le meilleur moyen de recouvrer la gaité, lui dit-il, c'est d'aller souvent voir jouer Dominique. Hélas ! monsieur, cet Arlequin si gai au théâtre, c'est moi. Une tristesse habituelle fait couler mes larmes, après que mes lazzis ont amené le rire sur les lèvres des spectateurs.

J'écoutois Dorval, mon front ne se déridoit point, lorsqu'il ajouta : Ne pouvant te rendre le calme que tu as perdu, je veux au moins t'enlever à tes vapeurs pour ce matin. — Et comment ? — Je t'emmène déjeuner avec moi, entre l'esprit et la gaité. — Chez qui donc ? — Chez Désaugiers. — Un moment. Je m'habille et j'y cours.

\* \* \*

~~~~~  
AU RÉDACTEUR.

Vous avez annoncé, dans votre feuille du 15 janvier, que M. Darrac étoit l'inventeur des sièges élastiques ; permettez-moi de vous prouver que vous avez été induit en erreur.

L'invention de ces sièges remonte à l'année 1765. Je fis le premier pour la princesse Christine de Saxe, près de laquelle j'étois

alors valet de chambre-tapissier. Un embonpoint si extraordinaire lui étoit survenu, qu'aucun siège ne pouvoit résister au poids de son corps : mon imagination travailla ; je fis part de mes idées à un célèbre mécanicien-horloger de Plombières, qui m'exécuta plusieurs espèces de ressorts, et je me fixai à celui en spirale.

En 1770, je vins m'établir à Paris. Tous les sièges élastiques que j'avois eu occasion de construire pour le Nord, et les éloges que j'en avois reçus, étoient en quelque sorte effacés de ma mémoire, lorsqu'un membre de l'Athénée des Arts vint me tirer de ma léthargie. Par son conseil, j'adressai en 1809, au président de cette société recommandable, une lettre pour le prier de soumettre à l'examen de ses collègues mes sièges élastiques et mon lit mécanique, dont l'objet est de faciliter les accouchemens, en quadruplant les forces des femmes en travail, sans secours étrangers. Le rapport des commissaires fut très-favorable, et dans sa séance publique, tenue le 22 septembre 1811, l'Athénée me décerna une médaille que je conserve précieusement.

Il a été facile à M. Darrac de se procurer de mes fauteuils, et de les imiter ; lui-même m'a dit qu'il avoit pris un brevet de perfectionnement, et qu'il ne se donnoit point pour l'inventeur des sièges élastiques.

Voyons s'il a perfectionné mon invention. Il a supprimé le crin pour y substituer la filasse de lin ; cependant le crin conserve toujours de l'élasticité, tandis que la meilleure filasse s'affaïsse et passe presque à l'état de bourre. Le temps prouvera cette vérité.

Il est essentiel de faire observer qu'avant d'écrire à l'Athénée des arts, j'avois chez moi plusieurs sièges élastiques pour diverses personnes, notamment trois qui ont figuré à l'exposition de 1808 ou 1809, rue Montabor, à la manufacture de velours peint de MM. Vauchelet et Campfort.

Mon lit mécanique et un de mes fauteuils élastiques ont été exposés dans la séance où j'ai reçu une médaille.

Voilà, M. le Rédacteur, des faits incontestables, et vous ne pourriez sans injustice, vous refuser à l'insertion de cette lettre.

N. Gagnol, ancien tapissier, rue Saint-Benoît,
n. 6, faubourg Saint-Germain.

Extrait du procès-verbal de la séance du 11 mars 1811, de l'Athénée des Arts, présidence de M. Emeric David.

« M. Regnier obtient la parole ; il fait lecture au nom du comité des sciences mathématiques et physiques, du rapport de la commission, chargée de l'examen des *fauteuils élastiques et du lit mécanique* de M. Gagnol, tapissier.

Le rapporteur, après avoir développé tous les avantages que présentent les nouveaux procédés employés par l'auteur, termine ainsi ce rapport, signé *Desessarts, Vasse, Fumin, Fabré et Regnier*, rapporteur :

« Messieurs, le degré de propreté et l'agrément que peuvent procurer ces sortes de *fauteuils*, méritent, selon nous, le *rapport favorable* en séance publique ; mais le *lit mécanique* destiné aux ac-

couch
comi
M. G
surto
clusio
sur la
En c
géné
élasti
de la
gnol
méda
qu'ell
génie
chém
la fois
préci

Ma

(Art
con
art

« I
dans
sentoi
donne
clefs,
Fils e

Le
que t
du jo
cher
étoien
pour
d'écla
Les fi
pour

(1) I
et, po
n° 36.

(2)

Pean p
(3) S

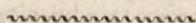
(4) M
mille l

(5)

(6) I
e. 8.

art. 1.

couchemens, présente une invention d'une utilité majeure, votre comité des sciences pense que l'Athénée des arts doit décerner à M. Gagnol la *médaille* qu'il accorde aux découvertes qui tendent surtout au soulagement de l'humanité. La première partie des conclusions mise aux voix, est adoptée. L'assemblée passe au scrutin sur la dernière : le résultat offre la majorité absolue en sa faveur. En conséquence, l'assemblée arrête : article 1^{er}, M. le secrétaire-général de l'Athénée des arts rappellera favorablement les *fauteuils élastiques* de M. Gagnol, dans le compte qu'il rendra des travaux de la société à la prochaine séance publique. Article 2^e, M. Gagnol recevra dans cette séance, des mains de M. le président, la médaille dont la société s'est montrée toujours économe, mais qu'elle se fait un devoir d'accorder aujourd'hui aux procédés ingénieux et nouveaux qui font du *lit mécanique destiné aux accouchemens*, un appareil salulaire dans ces heures pénibles où sont à la fois en danger et la vie de l'enfant qui va naître et celle de l'être précieux qui lui donne le jour. . . . ».



MARIAGES DES FRANÇAIS DURANT LA PREMIÈRE RACE.

(Article extrait de la *Gaule poétique*, ou l'*Histoire de France considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts* ; par M. F. Marchangy (1).

« Les fiançailles s'accomplissoient en faisant boire les deux amans dans une même coupe en signe d'union et d'amour (2); le père présentait ensuite sa fille au futur époux, en lui disant (3) : *Je te donne ma fille pour être ton bonheur et ta femme, pour garder tes clefs, et partager avec toi ton lit et tes biens, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*. Les assistans répondoient : *Ainsi soit-il*.

Le futur apportoit en dot des armes et des troupeaux ; ce ne fut que très-tard qu'on exigea des sommes d'argent (4). Dès le matin du jour fixé pour le mariage, les amis de l'époux alloient chercher la fiancée pour la conduire dans sa nouvelle demeure. Ils étoient armés et portoient l'épée nue ; cet appareil militaire avoit pour objet de défendre la jeune épouse des tentatives et des coups d'éclat que le désespoir conseilloit souvent aux anciens amans (5). Les fiancés se rendoient à l'autel accompagnés de leurs familles pour y recevoir la bénédiction nuptiale, à l'imitation (6) de celle

(1) Deux volumes in-8°, imprimés par Brasseur aîné, prix, 10 francs, et, port franc, 13 fr., à Paris, chez A. Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30.

(2) Plutarch., de *Claris mulierib.* Selon Justin, la jeune fille versoit de l'eau pendant le repas à celui qu'elle préféreroit.

(3) Strutt, angl. anc., t. 1, in-4°, p. 186.

(4) Marguerite de Provence ne donna en dot à Saint-Louis que vingt mille livres.

(5) Henry, *Hist. of Brit.*, p. 561. — Strutt., p. 187.

(6) *Isid. de Sev.*, l. 2, de off. eccles., c. 19. — Tertul., l. 2, ad uxorem, c. 8. — Pothier, *Traité du contrat de mariage*, part. 4, chap. 1, sect. 3, art. 1.

que Dieu lui-même donna à nos premiers parens dans le jardin des Délices.

C'est de ce temps simple et demi-barbare que nous sont restés ces mots proférés d'une voix tremblante et ces usages symboliques, tels que la couronne virginal, l'anneau d'alliance, la pièce d'argent, les dons allégoriques et le voile blanc dont on couvre les époux (7).

Le prêtre unissoit les amans, jetoit des fleurs sur leur front (8); et célébroit les saints mystères. A cette époque, les pompes du christianisme et la Liturgie gallicane conservoient encore quelque chose de cette primitive simplicité qui rappeloit les catacombes, les forêts et les thébaïdes où venoient prier les chrétiens pendant la persécution (9).

Les fidèles, après avoir déposé sur l'autel le pain et le vin, en descendoient à travers des nuages d'encens, et se donnoient le baiser de paix (10).

Les époux revenoient de l'église précédés des bardes, des cytharèdes et des jongleurs, qui jouoient de divers instrumens (11). Après le festin, les hommes conduisoient le mari, et les femmes conduisoient l'épouse dans l'appartement nuptial, tendu en draperie blanche et jonché de fleurs allégoriques. Les parens et les amis y buvoient à la prospérité du mariage et se retiroient (12).

On croiroit lire un passage de l'Ancien Testament ou de l'Odyssée dans le passage où le père de notre histoire (13) dit, en parlant des deux amans de Clermont :

« La nuit arrive trop lente au gré de l'amoureux époux, et » voilà que tous deux on les conduit dans l'asile destiné aux mystères du mariage. Les parens se retirèrent aussitôt que la bien-aimée eut, nonsansquelque résistance, laissé couler les nœuds de sa ceinture virginal : déjà le lit nuptial l'enveloppoit sous ses voiles; l'époux l'y suivit soudain. Elle s'étoit reculée jusqu'à l'autre extrémité du lit, et son beau visage, tourné du côté des lambris, rougissoit de pudeur et de honte : on eût dit la rose printanière à l'approche du soleil levant. Cependant ses yeux répandoient des larmes, et son cœur oppressé battoit dans son sein avec violence. »

Dans beaucoup d'autres endroits de l'ouvrage de M. Marchangy,

(7) Marculf., form. 75. — Leg. Rip., tit. 37. — Baluz., Collection des Capitulaires, t. 1 et 2. — D. Chardon, Histoire des Sacremens, t. 6, p. 124 et suiv. — D. Martene, Collect., t. 1, p. 518. — Van Espen, en son Droit ecclésiast., part. 2, sect. 1, tit. 12, ch. 6. — Polychron., l. 6 c. 26. — Constit. Stephan. arch. cant.

(8) Strutt, lieu cité, p. 188.

(9) Voyez sur la liturgie gallic. pendant la première race, D. Mabillon, 1 Lithurg. gal. c. 5; Lecointe, Annal. ecclés.; Fleury, Hist. ecclés., t. 8, l. 36; greg., 2. Epist. I. in conc. nic., II.

(10) Conc. Matic., II, c. 4. — Fleury, Hist. ecclés., t. 18, l. 36, p. 213.

(11) Leur instrument favori étoit la vielle. (Legendre, Mœurs et Cout. des Français, p. 24.) Ils jouoient aussi de deux flûtes à la fois. Voyez Strutt, p. 121.

(12) Strutt, lieu cité, p. 188.

(13) Greg. Turon., l. 1, c. 7.

les citations sont encore plus nombreuses ; il a voulu imprimer le sceau de l'authenticité à des faits peu connus, et accréditer des opinions que la méfiance eût reléguées parmi les paradoxes. Les deux volumes qui viennent de paroître ne contiennent que la première race ou première époque de notre histoire.

Paris, le 7 février 1813.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis le propriétaire du portefeuille que l'on a trouvé dans une loge de Feydeau, et sur les offres polies de M. le Rôdeur, je m'empresse de le réclamer.

Quoiqu'il n'ait jamais renfermé de billets de banque, c'est un précieux trésor pour moi ; il contient toutes les lettres que des amis de mon âge m'adressèrent dans ma jeunesse. J'aime à comparer le style d'un homme de 20 ans et celui d'un homme de 60 ans. Le billet dont vous avez donné copie dans votre journal, me fut écrit il y a environ 42 ans. L'écrivain en avoit alors 26.

Qu'il étoit fou ce Raymond ! car c'étoit lui qui m'écrivait, M. le Rédacteur ; il fuyoit ma maison, il m'évitoit, il redoutoit le seuil de ma porte. . . . Pourquoi ? parce que j'avois une sœur charmante ! Le pauvre garçon se croyoit amoureux. . . . mais son amour étoit dans sa tête. C'est vous dire qu'il n'étoit dangereux ni pour lui ni pour ma sœur. . . . et la preuve, c'est que ma bonne Aglaé, à peu de temps de là, fut donnée en mariage au fils d'un ami de mon père, et que Raymond fut étrangement surpris de ne pas en être affligé. . . . Trois mois après il épousa une veuve aimable qui fait encore son bonheur.

Raymond est toujours resté mon ami. Quelquefois nous relisons ensemble ce billet, qu'il m'écrivait dans le délire de son imagination ; et ma sœur (qui a maintenant 65 ans accomplis), admise à nos lectures, rit avec nous de ces feux follets d'amour qui s'allument au coin du feu, dans les premiers jours de janvier, et qui s'éteignent dès que le paravent referme la cheminée pour le reste de la saison.

Voilà, Monsieur, un sujet qui peut offrir matière à réflexions. M. le Rôdeur me paroît plus que tout autre capable d'en faire. Veuillez lui donner connoissance de ma lettre.

EDMOND DE COURVILLE.

O U V R A G E N O U V E A U.

Les deux Educations, ou le Pouvoir de l'exemple, par M^{me} de Renneville, auteur de *la Mère gouvernante*, etc. Un vol. in-12, orné de six gravures. Prix, 2 fr. 50 cent., ou avec les gravures coloriées, 3 fr. Il faut ajouter 75 cent. de plus pour le port par la poste.

A Paris, à la librairie d'éducation et de jurisprudence d'Alexis Eymery, rue Mazarine, n. 50.

Le but de cet ouvrage est de montrer aux jeunes personnes les inconvéniens du luxe.

Alhénée des Etrangers, rue d'Antin, n° 10.

Bals d'abonnés tous les samedis jusqu'à Pâques. On délivre tous les jours des coupons pour un seul bal, du prix de 3 fr., aux personnes qui ne peuvent s'abonner, quand elles se réclament d'un abonné, ou quand elles se font connoître favorablement.

L'abonnement donne le droit d'amener des dames gratuitement.

M O D E S.

Le bleu de ciel que les modistes tenoient à l'écart depuis fort longtemps, est aujourd'hui la garniture qu'elles adaptent le plus souvent aux toques blanches et aux chapeaux blancs. Les autres couleurs employées comme garniture sur du blanc, sont le gros vert, le rose et le jaune-citron. Les garnitures ne consistent pas seulement en liserés, mais en rouleaux et en torsades d'une autre couleur que le fond. Quelquefois même les plumes sont, sinon de couleur différente, au moins panachées sur les bords.

On porte moins de roses. Outre les jacinthes, il y a du lilas chez presque toutes les marchandes de modes.

Les garnitures des redingotes de reps et de mérinos, garnitures qui toutes consistent en bandes de velours cousues à plat, sont beaucoup plus larges que de coutume. Sur du blaac, qui est la couleur dominante, les garnitures sont presque toutes bleues ou vertes. Les paremens ressemblent à ceux d'un habit d'homme, et sont de la même étoffe que les garnitures, c'est-à-dire, de velours épinglé, ainsi que la double pélerine.

Les collets festonnés ne se voient que sur les redingotes de ca-simir. Le nombre des carricks n'a pas augmenté. La mode des manchons reste indécise.

Nous avons dit que les redingotes polonaises se faisoient en ratine; mais comme cette étoffe, jadis très-commune, ne se trouve que difficilement, nous aurions dû ajouter que M. Polissard-Quatremère, rue Saint-Denis, à la Pomme d'or, en étoit approvisionné.

A la feuille de ce jour est jointe la Gravure 1289.

Tout ce qui est relatif à ce Journal, doit être adressé, port franc, à M. La Mézangère, rue Montmartre, N° 183, près le boulevard à côté du café. Les abonnemens datent du 1^{er}. ou du 15.